



Communiqué de presse

Paris, le 18 janvier 2021

➤ Le CNLE missionné par le Premier ministre pour évaluer l'évolution de la pauvreté dans le cadre de la crise

➤ M. Nicolas DUVOUX, nommé Président du Conseil scientifique du CNLE

Le Premier ministre, M. Jean Castex, a saisi le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) et le charge d'une mission de suivi de l'évolution de la pauvreté en France. Cette mission sera conduite, au sein du CNLE, par le Comité scientifique dont Mme Lazaar confie la présidence à M. Nicolas Duvoux.

Dans sa lettre de mission, le Premier ministre détaille que le CNLE, « *qui assiste le gouvernement sur toutes les questions de portée générale qui concernent la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et regroupe les principaux décideurs et acteurs publics et privés impliqués dans la mise en œuvre de ces politiques* », sera ainsi chargé « **d'enrichir la connaissance qualitative de l'évolution de la pauvreté** ».

Mme Fiona Lazaar, Présidente du CNLE, a réagi : « *Je me réjouis de cette saisine qui vient confirmer la singularité de la voix et des expertises du CNLE en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Ces derniers mois, notre instance a été l'une des premières à alerter sur la nécessité d'un suivi plus fin et qualitatif de l'évolution de la pauvreté, en constituant dès le mois de juin 2020 une mission sur l'impact de la crise au sein de son comité scientifique. Pour mener à bien la mission confiée par le Premier ministre, notre Conseil s'appuiera sur l'expertise de son Comité scientifique et de l'ensemble de ses membres. La voix des personnes concernées, en particulier, est indispensable pour comprendre l'aspect multi-dimensionnel de la pauvreté et le combattre.* »

Cette mission confiée par le Ministre viendra ainsi s'articuler avec le programme de travail ambitieux adopté par le CNLE lors de sa plénière du mois de décembre 2020.

Cette mission fait partie des priorités confiées par la Présidente Fiona Lazaar à M. Nicolas Duvoux, qu'elle a nommé Président du Comité scientifique et qui prendra ses fonctions le 21 janvier prochain.

Mme Lazaar a déclaré, suite à cette nomination : « *Je suis très heureuse de confier la présidence du Comité scientifique à M. Nicolas Duvoux. M. Duvoux, Professeur de Sociologie à l'Université Paris-8 et Directeur du Philantropy & Social sciences program, rédacteur en chef de LaVieDesIdees.fr, connaît bien cette instance dont il était membre. Il dispose des qualités personnelles et de la légitimité scientifique nécessaires à cette mission qui se voudra particulièrement exigeante dans le cadre de la feuille de route 2021 du CNLE. Nicolas DUVOUX prend les suites de M. Jérôme VIGNON, ancien Président de l'ONPES, qui avait accepté d'assurer l'intérim. Je tiens à remercier tout particulièrement M. VIGNON, dont l'expertise, l'engagement et l'apport substantiel aux politiques de lutte contre la pauvreté et à l'accompagnement des publics les plus vulnérables sont reconnus de tous. Je souhaite que M. Vignon puisse continuer, autant qu'il le souhaite, à participer à nos travaux et à apporter sa contribution au combat contre la pauvreté et l'exclusion.* **Les**



priorités de travail de M. DUVOUX et du Comité scientifique feront l'objet d'une présentation lors de la prochaine réunion du comité scientifique, le 21 janvier prochain. »

A propos du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Organe rattaché au Premier ministre, présidé par Mme Fiona Lazaar, Députée du Val-d'Oise, le CNLE a un rôle de conseil du Gouvernement et d'évaluation des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Il est composé de 64 membres (représentants des assemblées parlementaires et collectivités territoriales, associations et acteurs de la société civile, représentants du monde du travail, personnes en situation de pauvreté) et d'invités permanents.

Lieu de dialogue permanent entre tous les acteurs concernés par ces politiques publiques, le CNLE a conduit en 2019 une évolution en profondeur de son organisation à l'occasion du renouvellement de ses membres afin de renforcer de la représentation des « personnes concernées » par les situations de pauvreté et d'exclusion.

De plus pour accroître son expertise en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale il est maintenant doté d'un comité scientifique permanent issu de sa fusion avec l'ONPES (l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale).

En savoir plus sur <https://www.cnle.gouv.fr/>

contact : brigitte.zago-koch@social.gouv.fr